

EXTRAIT DU REGISTRE  
des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL d'ADMINISTRATION du CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE  
de la COMMUNE de CRÊCHES-SUR-SAÔNE

SÉANCE DU 30 AVRIL 2026

D03-2026  
Affectation du résultat du budget  
CCAS 2025

Nombre de membres

Conseil	Présents	Ayant pris part à la délibération (avec pouvoirs)
17	14	17

Vote POUR	17
Vote CONTRE	0
Abstention	0

Date de la Convocation : 24 avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le trente avril à dix-neuf heures quinze, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de CRÊCHES-SUR-SAÔNE, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la Présidence de Monsieur Valentin CARRERAS.

Présents : Valentin CARRERAS, Président,

BERTHIER Marie-Claude - BOUILLOUX Valérie - CARREIRO Céline - CIERNIAK Cécile - CURAILLAT Françoise - DE CROMBRUGGHE Claire - ESCANO Gérard - FERREIRA NUNES Océane - GAUTHIER Danielle - GOMES Sandrine - MORAND Aline - PATISSIER Muriel - SIGNORET Pierre.

Étaient excusés : LENOIR Christiane (pouvoir à Françoise CURAILLAT) - VAZ Christine (pouvoir à Claire De Crombrughe) - THIBERT Vincent (pouvoir à Pierre SIGNORET).

Exposé

Le compte financier unique du budget de l'exercice 2025 présente :

- un déficit de fonctionnement de :	37 548,54
- un excédent reporté de :	61 637,19
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	24 088,65
- un déficit d'investissement de :	0,00
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	0,00

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT	24 088,65
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1088)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	0,00
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	0,00

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré :

- APPROUVE l'affectation des résultats 2025 du CCAS.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Valentin CARRERAS.

